

# Adopter un enfant porteur de handicap, c'est possible

**LE POINT :** La Ville de Spa se penche sur l'adoption d'enfants porteurs d'un handicap. Au programme, expo photo, conférence... et témoignages.

**250** Depuis sa création, l'ASBL « Emmanuel Adoption » a accompagné pas moins de 250 familles dans leurs projets de vie.

**L'ASBL Emmanuel Adoption est basée à Louveigné.** Elle sert de relais entre les familles d'adoption et les enfants porteurs d'un handicap.

**Interview :**  
**Julie WOLFF**

**Jean-Michel Charlier, vous êtes le coordinateur de l'ASBL « Emmanuel Adoption ». Quelles sont vos missions ?**

L'ASBL a été créée en Belgique en 1982 par Paul-Marie et Christiane Boldo. Ceux-ci avaient déjà des enfants et souhaitaient adopter. Dans leurs démarches, ils se sont rendu compte que les enfants porteurs de handicap n'étaient pas repris dans les listes d'adoption générales. Ils sont donc allés à la rencontre d'une famille qui avait franchi le cap, en France, et ils ont fait de même. Notre mission aujourd'hui est donc de dire que ce type d'adoption existe. Les parents qui se lancent dans une procédure d'adoption entendent souvent parler de « parcours du combattant », de « délais très longs » et finissent parfois par abandonner. Or, des enfants restent en manque criant de famille.

**À l'heure actuelle, combien d'enfants porteurs de handicap sont adoptés chaque année ?**

Dans les années 90, une vingtaine d'enfants trouvaient une

famille. Maintenant, on est à 3 ou 4 adoptions par an. Il faut toutefois nuancer. On constate une baisse globale du nombre d'adoptions. Cela s'explique notamment par le fait que les pays d'origine d'une partie des enfants développent leur propre système d'aide aux familles, ainsi que l'adoption interne. Chez nous, l'adoption interne est restée stable. Ce qui, si on se place du point de vue des enfants, est une bonne nouvelle.

**Trouver des familles d'adoption reste-t-il compliqué.**

Ce qui est fondamental, c'est que l'adoption reste un choix libre et libéré, pas un choix par dépit. Votre but est aussi de montrer aux futurs parents d'autres familles qui vivent avec un enfant porteur d'un handicap et qui, même si leur chemin est un plus sinueux, sont source de bonheur. La clé, ce n'est pas d'adopter un handicap mais un enfant. Celui-ci fera ensuite découvrir la richesse de sa personne.

**Est-ce qu'avoir déjà des enfants est un critère important ?**

Ce n'est pas un critère en tant que tel. Néanmoins, avoir des enfants peut aider à s'embarquer dans une telle aventure. Il nous arrive aussi d'avoir des gens qui, par leur expérience, peuvent s'orienter vers ce système d'adoption. L'idée, avant tout, c'est d'être à l'aise avec ce rôle.

**Les enfants en attente d'adoption souffrent-ils autant de handicap physique que mental ?**

Oui. Un enfant qui a un handicap physique n'a pas les mêmes

besoins qu'un enfant qui a un handicap mental. Le potentiel des familles est différent. De ce fait, on parle beaucoup avec les familles et les enfants afin de pouvoir faire correspondre les deux. En Belgique, nous sommes souvent appelés pour des trisomies 21 ou des enfants qui ont souffert de la toxicomanie du parent. Mais, on est aussi appelé pour des bébés grands prématurés ou porteurs d'une maladie chronique.

**Qui vient vers vous ?**

Les hôpitaux, pour ce qui est des abandons à la naissance, les juges, les conseillers d'aide à la jeunesse, des services collègues ou encore des pouponnières. Et cela va du nouveau-né aux enfants de 6 ou 7 ans.

**L'adoption d'un enfant porteur de handicap reste-t-elle un parcours du combattant ?**

« Emmanuel Adoption » travaille avec le comité central de l'adoption. On offre donc aux candidats un cheminement avec les mêmes garanties, étant donné qu'il s'agit d'un public particulier. Mais nous veillons à ce que les parents se sentent rejoints dans leur projet, accompagnés.

**Suivez-vous encore ces familles par la suite ?**

L'adoption ne s'arrête pas au moment où l'enfant arrive. Après le suivi obligatoire d'un an, nous restons à la disposition et l'écoute des familles. Avec notre équipe de bénévoles, nous sommes l'un des rares endroits où l'on peut à la fois parler adoption et handicap. Si elles sont

souvent mises sur un piédestal, ces familles ont également le droit de rencontrer des difficultés. Puis, nous les aidons aussi à préparer l'avenir. ■

## ÉVÉNEMENT

**Une exposition photo** Du 23 septembre au 20 octobre, le rez-de-chaussée de l'administration communale de Spa accueille l'exposition photo «Au-delà de la différence». Il s'agit de portraits d'enfants porteurs de handicap (ici de trisomie 21), accompagnés de petits textes écrits par leurs parents. Accès libre.

**Un exposé-conférence**

«L'adoption au-delà de la différence», c'est l'intitulé de la conférence organisée le 3 octobre à 20 h par l'ASBL «Emmanuel Adoption». Jean-Michel Charlier, coordinateur, et Pascale Bruggeman-Van Den Haute, présidente, témoigneront dans la salle des mariages de Spa. Gratuit et ouvert à tous.

► Infos : 04/360.80.59 ou [www.emmanueladoption.be](http://www.emmanueladoption.be)

## «C'est une belle et grande aventure»

**P**ascale Bruggeman-Van Den Haute vit à Spa et est la présidente de l'ASBL «Emmanuel Adoption». Une association qu'elle connaît parfaitement puisque c'est grâce à elle qu'elle et son mari ont adopté leur premier enfant porteur de handicap.

«*Quand nous nous sommes mariés, nous avons envie de fonder une grande famille, raconte-t-elle. Peu de temps après, nous avons rencontré un couple qui, via une association française, avait adopté un enfant porteur de handicap. Nous avons envisagé de faire de même mais mon mari était toujours aux études, moi, enseignante... Tout cela nous dépassait un peu et nous n'avons pas osé.*» C'est à ce moment-là qu'un garçon est venu agrandir la famille. Puis un deuxième... Et enfin une petite fille.

«*À cette époque-là, je suis tombée sur une émission de la RTBF qui montrait les premières familles ayant pu adopter grâce à "Emmanuel". Mon mari et moi avons été très touchés par les témoignages. Peu de temps après, la petite avait 6 mois, nous étions bien installés... Je me suis demandé pourquoi nous ne nous lancerions pas.*» Un coup de fil à l'ASBL et le processus est lancé. «*Au total, nous avons eu cinq enfants maison et quatre adoptés. Tous se sont chevauchés. C'était super*», ajoute-t-elle.

Cette proximité, dans les âges, a sans doute aidé à faire accepter ce choix de vie aux enfants déjà présents. «*Ceux-ci étaient très jeunes et, comme j'étais gardienne encadrée, ils avaient déjà l'habitude de partager. Nous leur avons également beaucoup parlé. Je me souviens leur avoir dit que nous voulions accueillir un enfant qui n'avait vraiment pas de chance. Nous avi-*

*ons également demandé à l'association un enfant plus jeune, afin de conserver le droit d'ainé.*» C'est ainsi que le petit Gauthier est arrivé au sein de la fratrie. «*Il était polyhandicapé et est malheureusement décédé quelques années plus tard. Malgré son handicap, toute la famille a été touchée par sa sensibilité.*» Pascale arrête alors de travailler pour se concentrer uniquement sur sa famille.

«*Nous avons ensuite accueilli un enfant du Burundi, Adrien. Ses parents ont été tués pendant la guerre et il est arrivé en urgence en Belgique. Nous l'avons récupéré le lendemain. Il avait 8 ans, quasiment le même âge que nos deux garçons.*» Et ces derniers l'ont véritablement pris sous leur aile. «*À la base, on pensait qu'il était atteint d'une forme de mutisme, d'autisme mais ce n'était pas le cas. Il était surtout traumatisé par ce qu'il avait vu et vécu là-bas. Une fois à la maison, il s'est complètement ouvert.*»

Plus tard, les Bruggeman-Van Den Haute ont ouvert leurs bras à Malika, originaire d'Inde et porteuse d'une microcéphalie, et à Nicolas, né en Arménie et atteint d'un syndrome génétique. «*Les médecins nous avaient dit qu'il ne parlerait pas, qu'il ne marcherait pas. Pourtant, il y arrive aujourd'hui*», sourit-elle. Pour chacune de ces étapes, le couple a pu compter sur le soutien des équipes médicales et de l'ASBL. «*C'est aussi pour ça que je témoigne aujourd'hui. C'est parce que j'ai un jour entendu que ce système d'adoption existait que je me suis lancée. Il faut donc en parler. C'est une belle et grande aventure. Pas facile certes mais elle en vaut la chandelle.*»

À l'heure actuelle, tout ce petit

monde continue de grandir. Et *origines. Nous l'avons encouragé en*  
commence tout doucement à *ce sens. Ce voyage l'a rendu adulte»*  
penser à l'avenir. «*Malika est as-* Soudés par cette expérience  
*sez autonome et est désormais dans* hors du commun, les enfants  
*un foyer pour jeunes porteurs d'un* sont tous très ouverts sur le  
*handicap. Nicolas est entré en se-* monde qui les entoure, et en par-  
*condaire. Adrien, quant à lui, tra-* ticulier sur le sort des plus pe-  
*vaille pour une ONG américaine* tits. «*Certains envisagent d'avoir*  
*au Burundi. À sa majorité, il a une famille nombreuse et même*  
*éprouvé le besoin de retrouver ses d'adopter, comme nous».* ■

**«L'important, à mes yeux, c'est de trouver  
une famille pour un enfant, pas une  
enfant pour une famille. On ne peut vivre  
de façon égoïste. Et chez nous, on peut  
parler d'une véritable vocation.»**